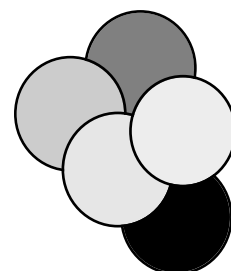


Autres temps, autres moeurs



SOMMAIRE

PROBLÉMATIQUE ET INFORMATION

Objectif	C-3
Introduction	C-3
Quelle est votre génération ?	C-4
Génération silencieuse (avant 1945)	C-4
Baby boomers (1945-1961)	C-4
Génération X (1962-1976)	C-4
Génération Y (1977-1989)	C-5
Des réalités différentes pour chaque génération	C-5
La famille chez les générations	C-5
Vie de couple	C-6
La génération jetable	C-6
Qui prendra la relève ?	C-7
La génération « cassée » ?	C-8
Oublier la retraite ? Un défi pour toutes les générations	C-9
Tous dans le même bateau : on s'en va où ?	C-11
Affirmation #1 : «Les vieux vont nous coûter une fortune en soins de santé!»	C-11
Affirmation #2 : «Il faut rembourser notre dette au plus vite!»	C-12
Affirmation #3 : « Il faut que les gens se serre la ceinture, c'est la seule solution ! »	C-15
Bon à savoir : Où va notre argent ?	C-16
Les femmes en ont-elles les moyens ?	C-18
Les grandes perdantes ?	C-18
Conclusion : La Charte entre les générations	C-20

Informations complémentaires

Sources documentaires	C-21
Idée-éclair	C-23
Activité : suggestion et outils	C-24

Rédactrice Nathalie Chapados

Juin 2010

Autres temps... autres moeurs

Objectif : S'approprier entre générations pour bâtir une meilleure solidarité

Introduction

Autrefois, tout était plus simple. Chaque génération se succédait, sans trop de fracas. Chacune avait son rang, sa place. Les adultes détenaient l'autorité. Les jeunes devaient se préparer à assumer un jour la relève de façon responsable et en respectant les règles établies. Quant aux plus vieux, on leur disait «merci» et «mission accomplie» quand sonnait l'heure de la retraite¹. Mais aujourd'hui, les moeurs ne sont plus les mêmes. Le respect de l'autorité est un peu mis de côté, en faveur de l'affirmation de soi. Les gens sont plus individualistes, moins portés vers la communauté. Les conventions sont bousculées...

C'est dans ce contexte que la société d'aujourd'hui amène quatre générations à se côtoyer : la génération silencieuse (avant 1945), la génération des baby-boomers (1945-1961), la génération X (1962-1976) et la génération Y (1977-1989).

Cette «fréquentation assidue» ne va pas sans heurts. Ici et là, on voit poindre des tensions à l'horizon. La génération silencieuse est tannée des revendications et du relâchement des plus jeunes. Elle n'en peut plus d'entendre dire qu'elle coûte cher à soigner et se sent oubliée.

Les baby-boomers, de leur côté, en ont assez d'être blâmés pour tout ce qui va mal dans notre monde. La génération X, qui a vécu le divorce de ses parents et a eu de la misère, en pleine crise économique des années '90, à se trouver une «job steady», se sent flouée. La génération Y, quant à elle, se demande bien quel monde on lui laisse en héritage. Elle ne veut pas répéter les «erreurs» du passé.

Avec tout ça, allons-nous vers un conflit des générations? Ou pouvons-nous dépasser nos «tiraillements» et voir plus loin? Passer de la lutte des générations à la solidarité des générations? L'enjeu est important. Au Québec, nous faisons face présentement à des défis importants: dette publique, environnement, maintien de nos services publics.... Pouvons-nous jeter un pont entre nous? Nous entendre sur l'avenir en misant sur des valeurs communes? C'est ce nous verrons à travers ce thème....

Pourquoi ce thème?

Pour approfondir un aspect qui avait été effleuré dans le thème " Place à la famille " du guide d'animation pour Activités femmes d'ici 2009-2010.

Quelle est votre génération ?

Chaque génération a ses propres caractéristiques². Ça ne veut pas dire que tous les gens de la même génération se ressemblent. Mais simplement, qu'à travers les études et les observations, on a pu tirer un portrait à grands traits de chaque génération. Voyons un peu si vous vous reconnaissez.

Génération silencieuse (avant 1945)

- 987 000 Québécoises et Québécois.
- Marqués par la guerre et des choix de vie plus limités.
- Travailleurs acharnés. Prêts à souffrir pour «mériter» leur récompense. Retirent de la satisfaction et de la gratification de l'effort de travail fourni.
- Savent ce qu'est le «manque». Sont économes, prudents avec leur argent et soucieux de ne pas gaspiller. Ne sont pas naturellement portés à se gâter.
- Fortes obligations morales et sens du devoir prononcé. Sens de la communauté, souci des autres. Les relations familiales donnent un sens à leur vie.
- Plus dociles face à l'autorité.

Baby-boomers (1945-1961)

- 1 924 193 Québécoises et Québécois.
- Ont déjà été très idéalistes. C'est la génération du «peace and love» et de la liberté de choix.
- Possibilités d'emploi exceptionnelles à leur arrivée sur le marché du travail.
- Préoccupés par la famille et les traditions mais... plusieurs sont divorcés, séparés et monoparentaux.
- Déchirés entre les valeurs parentales et la satisfaction du «moi».
- Pour eux, la vie, c'est le travail. Plusieurs satisfont leur égo par la carrière. Dans le travail, ils respectent l'autorité.
- Ont les moyens de se procurer de belles choses.

Génération X (1962-1976)

- 1 658 891 Québécoises et Québécois.
- Plus instruits que les baby-boomers, mais ont eu du mal à entrer sur le marché du travail. Les raisons ? Les baby-boomers occupaient largement la place et à cause des récessions des années 80 et 90.
- C'est aussi la première génération d'enfants à avoir vécu le divorce de leurs parents et à s'être promené la «clef» dans le cou.
- Critiques face aux institutions et aux autres générations. Remettent en question l'autorité. Le travail est pour eux un moyen de s'épanouir, d'apprendre, de relever des défis. Ont envie d'évoluer dans un milieu «collectif» et agréable.
- Pour eux, la vie ce n'est pas uniquement le travail.
- Vivent davantage dans le présent et pour le présent.

Génération Y (1977-1989):

- 1 317 839 Québécoises et Québécois.
- Plutôt individualistes et portés à l'hyperconsommation et à l'hypersexualisation.
- Accordent plus de valeur au matériel.
- Accordent moins de valeur aux règles, sont plus rebelles.
- Peu de modèles auxquels s'identifier, notion floue du bien et du mal.
- Ont une plus grande conscience mondiale parce que «branchés» grâce aux nouvelles technologies. Étant nés avec l'Internet, ils sont très à l'aise avec la technologie.
- Indépendance envers l'employeur. L'entreprise doit avoir quelque chose à offrir, et non l'inverse.
- Recherche du plaisir dans le travail, des résultats rapides, un emploi stimulant. Pas de routine.

Des réalités différentes pour chaque génération

Au-delà des grands traits propres à chaque génération, il faut aussi voir comment les générations vivent leur rapport à la famille, au couple, au travail.... En effet, les générations se suivent mais ne se ressemblent pas! Chacune vit à un moment différent de notre histoire dans une société en changement, ce qui influence son évolution.

☛ La famille chez les générations

C'est un fait : les X et les Y sont moins nombreux que les baby-boomers. Les X et les Y ont grandi dans de plus petites familles (environ deux enfants par famille), alors que les baby-boomers venaient de familles d'un peu plus de trois enfants en moyenne³.

Les gens de la génération silencieuse et

du baby-boom se sont engagés dans le mariage. Certains ont divorcé. Par contre, les jeunes X et Y ont davantage connu le divorce de leurs parents et un plus grand nombre a grandi dans des familles monoparentales ou recomposées.

Les générations plus vieilles quittaient plus tôt la maison de leurs parents, souvent pour se marier. Mais les jeunes générations ont plutôt tendance à «coller» à la maison familiale. Une proportion plus grande de jeunes ne la quitte jamais, ou le fait très tard. Ce phénomène existe plus au Québec que dans le reste du Canada et s'observe davantage chez les hommes. Les filles quittent plus tôt le foyer de leurs parents, souvent pour aller vivre en couple, autour de 20-24 ans. Le prolongement des études, la précarité des emplois, l'augmentation du prix des loyers et les

séparations sont autant de raisons pour les enfants-adultes de vivre chez leurs parents. Comme le dit un rapport qui s'est penché sur la question: «Ils volent de leurs propres ailes, mais ils refusent de quitter le nid⁴» !

☛ Vie de couple

Les jeunes des générations X et Y sont moins portés sur le mariage que les baby-boomers. La plupart optent pour l'union libre. Ceux qui se marient le font de plus en plus tard: à 30 ans, en moyenne chez les hommes, et à 29 ans chez les femmes⁵. Même si les gens se marient plus tard, la moitié des mariages aboutissent quand même à un divorce.

Il faut dire que le Québec est le champion de l'union libre: 65% des enfants sont nés hors mariage⁶. Les X, en particulier, ont eu peu d'enfants et sont peu nombreux à s'être mariés. Un certain nombre vit en union libre, mais beaucoup sont encore célibataires⁷.

À cause de cela, les X et les Y, comparativement aux baby-boomers, ont moins d'enfants et les ont plus tard. Une proportion importante de femmes en couple n'a pas d'enfants du tout (autour de 25%). Et les femmes ont leur premier bébé de plus en plus tard: autour de 30 ans⁸. Comme les femmes sont de plus en plus instruites et qu'elles travaillent, la tendance va rester, disent les experts.

Ces dernières années, à cause sans doute de nos garderies à 7\$ et du congé parental, on voit toutefois un rebond dans les naissances au Québec. 87 700 bébés sont nés en 2008⁹! Mais pour remplacer les générations, il faudrait mettre

au monde plus de 100 000 bébés par année¹⁰.

Par chance, un peu comme la génération silencieuse, la génération Y semble avoir la «fibre familiale». Ils font des enfants ou veulent en avoir, et souvent plus qu'un. Ils veulent aussi consacrer du temps à leur famille et ne pas tout sacrifier au travail. Mais pour fonder une famille, encore faut-il que la stabilité d'emploi et les mesures pour concilier le travail et la famille soient au rendez-vous...

☛ La génération jetable

Chaque génération a connu des hauts et des bas sur le marché du travail. La génération silencieuse a vécu durant les temps de guerre et de dépression. Ils ont gagné moins par rapport à aujourd'hui. Mais à leur époque, la qualité du travail était un art¹¹.

Les baby-boomers, de leur côté, ont vécu des belles années de croissance économique. Il y avait de l'ouvrage en masse! Ils ont connu la sécurité d'emploi, c'est-à-dire «la job à vie», la «job stable» auprès du même employeur. Plusieurs d'entre eux ont eu droit à des postes syndiqués avec avantages sociaux et «fonds de pension».

Pour les générations plus jeunes, tout n'est pas aussi «rose». La génération X, par exemple, a vécu les crises économiques des années '80 et '90. Juste au moment où elle sortait de l'école, elle a vu le marché de l'emploi s'effriter. Le milieu de travail n'offrait plus aucune garantie. Se trouver simplement une «job» relevait de l'exploit ! De contrat en contrat, les jeunes de la génération X n'ont pas eu

Le travail vu par...

La génération silencieuse- La vie, c'est travailler dur!

Les baby boomers - La vie, c'est le travail !

La génération X - La vie, c'est plus que le travail !

La génération Y - La vie, c'est s'amuser...et après, travailler !

Source

Julie Poirier, «Autres générations, autres moeurs» !, Comité Jeunesse de l'OIIQ, 31 octobre 2008, p. 6.

droit aux bons emplois. Certains employeurs, avec l'accord des syndicats, ont même inséré des «clauses orphelin» dans les contrats de travail. C'est-à-dire que pour le même travail, les derniers embauchés ne bénéficient pas du même salaire et des mêmes avantages que le reste du personnel. Même si elle a été un peu encadrée par la loi, cette pratique existe encore aujourd'hui.

Un autre phénomène qui touche les jeunes au travail: la création d'emplois «atypiques». Par exemple, beaucoup d'employeurs, y compris le gouvernement, donne un statut particulier aux employés à temps partiel et aux employés étudiants. Pour des tâches similaires, ceux-ci sont moins payés que les travailleurs à temps plein. À tel point que dans la fonction publique, de nos jours, 52% des travailleurs et travailleuses sont à temps partiel ou à contrat¹²!

Dans l'ensemble, les emplois «atypiques» (à temps partiel, temporaires, autono-

mes, sur appel, etc.) représentent maintenant près de 40% de tous les emplois¹³. Chez les moins de 30 ans, c'est 50%¹⁴. Si la tendance se maintient, en 2017, l'emploi atypique dépassera en volume l'emploi typique «traditionnel», selon le ministère québécois du Travail¹⁵.

«La vraie question est : quand les baby-boomers vont partir, va-t-on les remplacer par d'autres gens aux mêmes conditions? Ou va-t-on profiter du fait que la relève est habituée à la précarité pour la maintenir dans cette situation?», s'est demandé un représentant de Force Jeunesse, un organisme voué à la défense et à l'amélioration des conditions de travail de la relève¹⁶.

☛ Qui prendra la relève ?

On dit que la génération plus jeune, les Y, connaîtra un meilleur marché du travail que celui des X. En effet, avec la génération des baby-boomers qui approchent de la retraite, le gouvernement prévoit combler 700 000 postes durant les prochaines années.

Mais les jeunes ne doivent pas se réjouir trop vite! Avec la crise économique de 2008, le pécule de retraite de leurs aînés a fondu comme neige au soleil. Ils risquent donc de rester à l'ouvrage plus longtemps que prévu. «C'est une réalité incontournable: les gens n'auront pas les moyens de prendre leur retraite quand ils le pensaient», dit un expert¹⁷.

Un autre explique : «La grosse balloune qu'on leur fait miroiter (aux jeunes) en raison des pénuries de main-d'œuvre anticipées pourrait dégonfler. J'ai l'im-

pression que le patronat profitera des retraites pour revoir à la baisse les salaires et les avantages sociaux¹⁸».

☛ La génération «cassée»?

La génération actuelle de jeunes travailleuses et travailleurs forme la première génération à être plus pauvre que ne l'était celle de leurs parents, au même âge. Par exemple, aujourd'hui, un diplômé universitaire de 25 ans gagne 1000 \$ de moins par mois, en dollars constants, qu'un diplômé du même âge en 1985. Soit le coût moyen par mois d'une hypothèque au Québec¹⁹!

«Les jeunes âgés de 20 à 34 ans représentent la génération la plus scolarisée (instruite) de l'histoire du Québec, mais elle est aussi celle qui a le statut le plus précaire», dit Frédéric Des-chenaux, professeur à l'Université du Québec à Rimouski. «Le pire, c'est que tout le monde semble trouver normal que les jeunes vivent dans une telle précarité. À commencer par eux-mêmes!», ajoute-t-

il²⁰. Pourtant, il y a de l'ouvrage en masse! Mais pour ce qui est des emplois de qualité à un salaire décent, c'est une autre paire de manches.

«Le travail salarié du lundi au vendredi, de neuf à cinq, protégé par un syndicat, avec vacances payées et avantages sociaux, n'est plus le modèle qui prédomine, explique Jacques Hamel, professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Depuis (la crise économique) de 1973 (...) un glissement vers le travail précaire s'est opéré doucement, dans tous les secteurs. À la même époque, la crise des finances publiques a motivé le gouvernement à recourir à l'emploi atypique. À partir de là, ça a fait boule de neige²¹».

D'année en année, l'histoire se répète: on se débat d'une crise économique à l'autre.... En plus, les compagnies coupent dans le gras pour survivre à la «mondialisation» des marchés, et ce gras, ce sont les salaires et la sécurité d'emploi des jeunes recrues.

Oublier la retraite ? Un défi pour toutes les générations

Se préparer une retraite décente est donc tout un défi pour les jeunes. Déjà, plus d'une personne sur deux (60% des gens) au Québec n'a pas de «fonds de pension» au travail²²!

Les gens essaient donc, comme ils peuvent, d'épargner par eux-mêmes, souvent à l'aide des REER (régimes enregistrés d'épargne-retraite). Mais les REER ne sont pas toujours avantageux: ils coûtent cher en frais de gestion (ce qui gruge le rendement qu'ils peuvent donner) et ils rapportent moins que les vrais «fonds de pension» traditionnels²³.

Les Québécoises et Québécois n'ont pas les moyens de mettre beaucoup d'argent de côté dans leurs REER: en 2007, on parle de 2 500\$ (cotisation médiane). Les femmes ont mis 20% de moins. Évidemment, c'est encore plus difficile pour les femmes de se préparer une retraite décente, car elles ne gagnent en général que 72% du revenu de travail des hommes²⁴.

Ce n'est pas tout le monde qui cotise à un REER ! En 2007, au Canada, près de 88 % des contribuables avaient le droit de cotiser à un REER, mais seulement 31% l'ont fait²⁵. Les sondages le disent: la majorité des Québécois vivent de semaine en semaine. Plusieurs ont si peu d'argent de côté qu'ils ne peuvent pas économiser pour leur retraite²⁶.

Avec tous ces chiffres, la retraite devrait être une question qui préoccupe toutes les générations. Nos régimes publics de

retraite, comme le Régime de rentes du Québec et la Pension de la Sécurité de la vieillesse au fédéral, assurent seulement 25% de nos besoins à la retraite.

Notre RRQ dans de beaux draps?

En 2008, notre «bas de laine», la Caisse de dépôt et de placement du Québec, a perdu, en partie à cause de placements risqués, 40 milliards de dollars. Là-dessus, 9 milliards appartenaient à la Régie des rentes du Québec. Par ailleurs, les gens prennent leur retraite plus tôt au Québec, autour de 62 ans. Les salaires ont moins augmenté que prévu (donc, il y a moins de cotisations versées au RRQ). Toutes ces raisons font en sorte que ce programme doit être renforcé. Le régime est capable de faire face à l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers qui s'étendra de 2010 à 2030. Toutefois, selon les prévisions de la Régie des rentes du Québec, si rien n'est changé au niveau des cotisations, la réserve d'argent du régime commence à diminuer en 2030 et devient nulle en 2051. Si cette réserve s'épuise, les générations futures seront obligées de payer des cotisations plus élevées que celles exigées des générations actuelles pour avoir droit à des rentes comparables.

Source :

- RRQ, «Vers un régime des rentes du Québec renforcé et plus équitable », 2008, p. 15.
- «Une étude conclut que la caisse du Régime sera à sec en 2051», canal Argent, 11 septembre 2009.

N'est-il pas temps d'y voir ? De demander à nos gouvernements d'agir et de renforcer ces programmes ? Car si rien n'est

fait, on risque tous de vivre une crise à la retraite.

Les jeunes aussi doivent s'en soucier. Comme le dit une étude de la Régie des rentes du Québec, chaque génération de retraités arrivera à sa retraite en ayant vécu une période différente qui lui aura donné plus ou moins de chances de voir son pécule de retraite profiter. «Ces risques financiers et économiques (...) peuvent s'avérer très défavorables, surtout pour les individus qui participeront toute leur vie à des régimes d'accumulation de capital (comme les REER)²⁷».

Elle ajoute: «(Il existe) un risque que le niveau de vie des individus devienne inadéquat aux âges avancés. (...) Il s'agit maintenant de s'assurer que le système

québécois de retraite procure un revenu adéquat durant toute la période de la retraite²⁸».

Les aînés non plus ne sont pas à l'abri. Comme le dit une étude sur la pauvreté faite par un comité de sénateurs, le Canada n'est pas en mesure de garantir la durabilité de son soutien au revenu des personnes âgées (par les programmes de la sécurité de la vieillesse). «Il devrait être possible, dans une certaine mesure, de maintenir ces pensions, mais une crise se prépare dans le secteur des pensions privées (les fonds de pension des employeurs), une crise qui pourrait avoir de graves conséquences pour les personnes de plus de 65 ans. C'est une question dont le gouvernement fédéral devrait se soucier²⁹», dit l'étude.

Tous dans le même bateau: on s'en va où?

L'avenir de la retraite n'est pas le seul problème qui touche toutes les générations. Avec le vieillissement de la population et la crise des finances publiques, le «Québec est dans le rouge»!, nous dit-on à la télé et dans les journaux. La catastrophe est, semble-t-il, à nos portes!

Qu'en est-il vraiment? Jeunes et vieux, devons-nous avoir peur de l'avenir? Voyons un peu ce qu'il en est....

☛ Affirmation #1- «Les vieux vont nous coûter une fortune en soins de santé»!

Le Québec, nous dit-on, subira bientôt un déclin de sa population, un «choc démographique» comme on a en jamais vu, pour deux raisons :

- notre population vieillit;
- à l'avenir, il y aura de moins en moins de travailleurs pour renflouer les coffres de l'État. Il y a présentement 5 travailleurs ou travailleuses par personnes de 65 ans et plus³⁰, mais il n'y en aura plus que deux dans vingt ans (en 2030).

Certains experts ont donc peur :

- qu'à l'avenir, notre croissance économique soit plus modeste;
- qu'on ait du mal à renflouer les coffres de l'État;
- et qu'en même temps, notre dette publique et le coût de nos soins de santé explosent.

Ils proposent comme solutions de couper tout de suite dans nos dépenses et d'augmenter les tarifs de certains services, par exemple notre électricité ou nos soins de santé... Bref, de se mettre au régime sec!

Mais d'autres experts ne sont pas d'accord avec ce discours «catastrophe» Selon eux, il ne faut pas semer la panique. «Il n'y aura pas de «choc» démographique. Le vieillissement de la population a commencé dans les années 1960 et ne fera que se poursuivre au cours des prochaines décennies, ici comme ailleurs. D'autres sociétés ont atteint le niveau de vieillissement que le Québec atteindra dans dix, voire vingt ans, sans que cela ait affecté (...) la qualité de l'économie et de leurs programmes sociaux. Mais il faut prévoir et planifier en conséquence³¹....». Pour ces experts, il ne faudrait

Bon à savoir

C'est au Québec qu'on dépense le moins pour la santé

Dans tout le Canada, le Québec est la province qui dépense le moins par habitant pour la santé. En 2008, les dépenses publiques de santé au Québec s'élevaient à 3310\$ par habitant, ce qui classe le Québec au 10e et dernier rang par rapport aux autres provinces.

Source :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Dépenses publiques et privées de santé par habitant, Canada et provinces, 2008 (Graphique).

pas que le discours sur «déclin de la population» serve de prétexte pour faire des coupures «sauvages» dans nos programmes sociaux³².

Pour eux, ce n'est pas vrai que le vieillissement de la population va faire sombrer notre économie. Le rapport entre le déclin de la population et le déclin de l'économie est loin d'être établi. «De nombreux pays, comme la France et l'Allemagne, dont la population est plus vieille que la nôtre affichent des rendements supérieurs au Québec et au Canada³³».

En plus, les «vieux» et les «vieilles» ne sont pas responsables autant qu'on le dit des coûts en santé.

Le saviez-vous ?

Selon le ministère des Finances du Québec, le vieillissement ne comptera que pour 1,3% de la hausse annuelle des dépenses publiques de santé, au cours des dix prochaines années. Cela va augmenter à 1,6% par la suite³⁴.

En fait, nos soins de santé nous coûtent chers pour les raisons suivantes :

- 80% de l'augmentation des coûts de la santé provient d'une plus grande consommation de services par habitant de tous les âges³⁵ ;
- aussi, le gonflement du coût de la santé est davantage lié au prix des nouveaux médicaments et aux nouvelles technologies qu'au vieillissement de la population. Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs de médicaments au monde. Et les dépenses de médicaments augmentent plus vite

que d'autres types de dépenses de santé³⁶.

- Notre système de santé public a également été «bâti» autour des services dispensés par les hôpitaux, plus coûteux. Or, avec le vieillissement de la population, les maladies chroniques augmentent. Ces maladies n'ont pas nécessairement à être soignées dans les hôpitaux. Selon certains experts, sont le Dr Réjean Hébert, spécialiste du vieillissement, il faudrait plutôt axer notre système de santé public sur des services de première ligne et des soins à domicile. Les gens seraient soignés le plus près possible de chez eux, ce qui désengorgerait nos hôpitaux et nous coûterait moins cher, comme société.

Pour trouver des solutions, il faudrait donc plutôt commencer à regarder de ce côté-là. Il ne faut pas oublier non plus, qu'en général, les personnes âgées sont de plus en plus en santé. Une personne peut vivre plusieurs dizaines d'années, après sa retraite, sans devenir une charge pour le système de santé. D'où l'importance d'apporter des nuances quand on parle de la «catastrophe» du vieillissement...

☛ Affirmation #2 - «Il faut rembourser notre dette au plus vite» !

Un autre gros débat qui oppose les générations est quoi faire avec notre 100 milliards de dette que le gouvernement a accumulée au fil des ans (nos déficits cumulés)? Doit-on la rembourser au plus

vite, afin que les jeunes générations ne soient pas écrasées sous son poids? Ou, au contraire, éviter de rembourser trop vite, afin de ne pas nous étrangler?

Tout cela réduit notre marge de manœuvre. Maintenant, que doit-on faire ? Là-dessus, deux écoles de pensée s'affrontent.

L'école des «lucides» - Remboursons au plus vite !

Selon les tenants de cette école, le Québec dépense au-dessus de ses moyens pour ses programmes et ses services. Certaines générations ont donc bénéficié de services payés «à crédit» en quelque sorte... Le résultat? Ces déficits accumulés gonflent la dette du Québec, une dette qui devra être épongée par les générations futures⁴⁰. Une bonne partie de notre dette serait donc une «mauvaise dette» qui n'aurait servi qu'à payer «l'épicerie» (les dépenses courantes), au lieu de servir à acquérir des biens «durables».

«Consommer maintenant et payer plus tard - ou plutôt faire payer les plus jeunes plus tard: voilà l'approche qui a été privilégiée par le Québec au cours des dernières années. Qu'attendons-nous pour dire que ça suffit?⁴¹», dit Paul St-Pierre Plamondon, le co-fondateur de Génération d'idées, un groupe de réflexion composé de jeunes de la génération Y.

Pour ce jeune, il faut absolument que notre gouvernement ajuste la croissance des dépenses publiques avec les revenus qui rentrent. Il faut faire balancer notre budget. Selon lui, une trop grosse partie

de notre budget sert à payer les intérêts sur notre dette, ce qui représente un danger. «C'est toujours en croissance (ce qu'on paye en intérêts sur notre dette)... Le problème avec ça, c'est qu'un jour, les gens vont dire: «Je paye beaucoup de taxes et les services sociaux que j'obtiens en échange sont toujours en diminution, toujours moins», et à un moment donné, ça peut créer une crise ...⁴²». En clair, les gens risquent de se tanner de payer pour avoir moins de services et jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est-à-dire remettre

Le saviez-vous?

Poids de nos dépenses sur notre budget

Santé	Éducation	Intérêts sur la dette
30%*	21,8%	9,2%

*44,8% si on ajoute les services sociaux

À propos de notre dette

Plutôt que de rembourser directement notre dette, le gouvernement Libéral du Québec a choisi, en 2006, de verser de l'argent dans un «Fonds des générations» afin de le faire fructifier pour rembourser la dette plus tard. Malheureusement, ce fonds qui valait près de 2 milliards\$... fond à vue d'œil. Il est géré par notre Caisse de dépôt et de placement et il a perdu 400 millions \$ (20% de sa valeur) depuis 3 ans. Malgré tout, le gouvernement compte faire d'autres versements d'argent dans ce fonds : 881 millions \$ en 2010-2011 et plus d'un milliard \$ en 2013-2014.

Sources :

- Conseil du trésors du Québec, buget de dépenses 2009-2010, graphiques, p.1
- Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, " Le Québec face à ses défis ", fascicule 1, 2009, p. 45.
- Mathieu Boivin, " Le fonds des générations fond à vue d'œil ", Rue Frontenac, 17 février 2010. CSN, Mémoire-consultations prébudgétaires 2010-2011, p.15.

en question le rôle de l'État, nos services collectifs et la solidarité sociale qui nous a bien servis jusqu'à présent. «Il faut une gestion responsable de la dette publique (...) trouver une façon de gérer le budget qui permette à long terme d'avoir les mêmes acquis sociaux qu'à court terme», ajoute-t-il.

L'école des «solidaires» - Attention au remède de cheval!

Pour d'autres experts, rembourser notre dette serait, au contraire, la pire des solutions. Le plus grand risque pour l'économie du Québec, selon eux, est de rembourser la dette et de ne pas investir l'argent là où c'est nécessaire. C'est en augmentant notre capacité de produire (en misant sur la formation, la recherche,

pose qu'il y a eu production d'actifs. Il y a eu formation de main-d'œuvre, il y a eu éducation, il y a eu santé... ça, ce sont des actifs qui demeurent pour l'avenir. Ce n'est pas seulement une dette «d'épicerie». Ça a correspondu à des investissements dans la qualité de la main-d'œuvre, par exemple. Même dans les dépenses courantes, on a payé des instituteurs, des institutrices, des infirmières, des médecins... On a dépensé pour fin de recherche, pour développer la productivité. Donc, on ne peut pas parler uniquement de mauvaise ou de bonne dette, c'est beaucoup plus complexe que ça. (...)), dit l'économiste Bernard Élie, membre du collectif «Économie autrement»

(<http://www.economieautrement.org/>)⁴⁴.

Bon à savoir

Même dans les bonnes années de prospérité, le gouvernement a utilisé nos surplus d'argent pour augmenter les dépenses ou pour baisser les impôts, au lieu de rembourser la dette³⁷. En effet, le gouvernement (qu'il soit du Parti Québécois ou Libéral) a baissé nos impôts pour un total de 8,9 milliards de dollars depuis l'an 2000³⁸. En plus, chaque année, le gouvernement du Québec accorde 3 milliards de dollars en aide et subventions aux entreprises. Le Québec est la province au Canada la plus généreuse envers les entreprises³⁹.

Pour lui, il faut s'occuper de notre dette, mais elle n'est pas alarmante. «Ce qui est alarmant actuellement, au Québec, pour les générations futures, c'est de laisser un système public, des services publics, qui seraient dégradés, qui réduiraient leur capacité à produire, et donc, la richesse dans l'avenir».

les équipements et infrastructures) qu'on crée de la richesse, ce qui diminue le poids de notre dette. «(...) Vouloir rembourser la dette et attendre 20 ou 25 ans pour avoir une marge de manœuvre, c'est suicidaire», dit un rapport du Comité permanent de la jeunesse et du Conseil des aînés⁴³.

«Une dette, ce n'est pas nécessairement quelque chose de négatif. Une dette sup-

L'urgence, selon M. Élie, c'est de réunir les «conditions gagnantes» pour les générations futures. Par exemple, on manque de personnel qualifié au Québec et notre taux de décrochage scolaire frôle le 40% dans certaines régions. Il faut mieux former notre main-d'œuvre, si on veut avoir un avenir. Même chose en santé: il vaut mieux contrôler le coût de nos médicaments car ils sont en grande partie

responsables de l'augmentation des coûts en santé. Et c'est sans oublier les problèmes de l'environnement. «Il faut revoir notre modèle économique basé sur la surconsommation et le gaspillage», dit-il, si on veut aider les générations futures⁴⁵.

Pour M. Élie et d'autres experts, toute la question de la dette publique est donc un faux problème. Pendant qu'on parle de dette en demandant aux gens de se serrer la ceinture, on détourne l'attention. On ne parle pas du vrai problème du partage de la richesse dans notre société.

Pour finir, voici ce qu'en dit Jacques Parizeau, ex-premier ministre du Québec: «On exagère de façon invraisemblable sur la dette au Québec. La dette est devenue une obsession. La dette du Québec (...) est inférieure à celle d'une foule de pays développés. Franchement, il n'y a pas de raisons d'être obsédés. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas surveiller la dette. Ça ne veut pas dire qu'on doit faire n'importe quel genre de déficit. Mais ça veut dire qu'il faut cesser d'être obsédés. On n'est pas dans une situation anormale, où on pourrait dire: «Certains de nos choix pour l'avenir sont bloqués à cause de notre dette». Ce n'est pas vrai!⁴⁶»

On le voit, l'enjeu de la dette n'est pas simple. Qui a tort? Qui a raison? Espérons qu'entre les générations, un équilibre sera trouvé...

☛ **Affirmation #3 - « Il faut que les gens se serre la ceinture, c'est la seule solution ! »**

Maintenant que la crise économique s'est un peu apaisée, le gouvernement du Québec veut atteindre le déficit zéro d'ici 2014. Pourtant, les économistes des grandes banques trouvent excessif de vouloir atteindre cet objectif en si peu de temps⁴⁷.

L'approche de l'école des «lucides»

Pour y parvenir, l'école «des lucides» propose, entre autres, de couper dans nos dépenses (c'est-à-dire dans nos services) et d'aller piger plus d'argent dans nos poches. Augmenter la TPS sur les services et les biens de consommation et la taxe sur l'essence, les tarifs d'électricité, les frais de scolarité, augmenter différentes charges du contribuable, etc...

Le saviez-vous?

La moitié du déficit actuel du gouvernement du Québec provient des baisses d'impôt que le gouvernement a fait lui-même. Comme nous l'avons dit dans notre thème du dernier guide d'animation «Rayon X de notre système de santé», les baisses d'impôt, c'est un pensez-y bien ! Cela revient à transférer sur les épaules des individus le financement des programmes sociaux et des services publics. Souvenez-vous: baisses d'impôt

=moins d'argent dans les coffres de l'État

=moins de services publics

=plus de frais à payer de sa poche.

Source :

RDI Économie, lundi, 22 février 2010.

L'approche de l'école des «solidaires»

L'école «des solidaires», elle, propose une autre approche. Car, selon M. Élie, augmenter les tarifs affectent plus les pauvres que les riches. Il faut donc regarder ailleurs. Par exemple, du côté de nos revenus...

Bon à savoir : Où va notre argent⁴⁸?

Quelques problèmes dénoncés par les solidaires.

ÉVASION ET ÉVITEMENT FISCAL (fuite de l'impôt)

(L'évasion fiscale, c'est quand des grosses compagnies cachent leur argent dans des pays étrangers - les paradis fiscaux - pour ne pas payer d'impôts ici. L'évitement fiscal, c'est quand une personne ou une compagnie se sert des «trous» dans la loi ou d'autres manigances pour éviter de payer ses impôts).

Combien ça nous coûte ?

Au Québec : entre 2 et 2,5 milliards \$ chaque année, en évitement fiscal. Pour ce qui est de l'évasion fiscale, au Canada, 146 milliards \$ se sont envolés dans des paradis fiscaux, jusqu'à présent. Beaucoup de banques et de compagnies d'assurances canadiennes profitent de ces paradis fiscaux. Le problème est dénoncé et connu depuis 1992, mais notre gouvernement ne trouve rien à y redire. L'évasion d'impôt est un fléau mondial. Les États-Unis et l'Angleterre veulent établir des règles plus sévères pour la combattre, en taxant par exemple les grosses transactions d'argent, mais le Canada refuse. Selon notre ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty: «J'ai fait savoir que de nouvelles taxes n'intéressent pas le Canada. Ce qui nous intéresse, c'est la croissance du secteur bancaire».

Solutions proposées par les «solidaires»

Que le gouvernement du Québec instaure les mesures les plus sévères pour contrer l'évasion et l'évitement fiscal, surtout pour les grosses compagnies. Car cela fait perdre une fortune aux coffres de l'État. De l'argent qui n'est pas là pour financer la santé, l'éducation, la retraite, les services aux citoyennes et citoyens. Récemment, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il voulait s'attaquer à l'évitement fiscal. Mais il néglige l'évasion fiscale, alors qu'il a le pouvoir d'adopter des mesures pour la combattre. Il pourrait aussi faire pression sur les autres gouvernements, dont le Canada, pour instaurer une taxe contre la spéculation financière.

PROGRAMMES D'AIDE ET SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ENTREPRISES

Combien ça nous coûte?

Au Québec: 3, 6 milliards de dollars par année (en aide et subventions de toutes sortes).

De plus, les entreprises auront droit à une baisse d'impôt de 2 milliards en 2011-2012. Pourtant selon des études, dont une de l'ONU (Organisation des Nations Unies), baisser les impôts des grosses compagnies n'apporte pas les bénéfices espérés. Les grosses compagnies n'investissent pas plus leur argent ici. Elles continuent à envoyer leurs bénéfices à l'étranger. Au bout du compte, ce sont les petites entreprises et les contribuables qui payent la note.

Solutions proposées par les «solidaires»

- Revoir notre régime d'impôt pour s'assurer qu'il est juste et équitable pour tout le monde.
- Faire le ménage dans toutes les aides et subventions accordées aux grosses compagnies.
- S'assurer que les compagnies paient leur impôt au Québec et qu'elles paient au moins un impôt minimal. Le Québec est la province la plus généreuse envers les compagnies. En 2011, le gouvernement du Québec veut éliminer la taxe sur le capital des entreprises. On risque d'y perdre des milliards de dollars.

NOS RESSOURCES NATURELLES DONNÉES GRATUITEMENT OU VENDUES À BAS PRIX

Au Québec, les embouteilleurs d'eau, les mines et les manufactures utilisent des millions de litres d'eau chaque année sans nous payer un sou de redevances. En plus, il y a un problème concernant les mines. Le Vérificateur général du Québec, qui est chargé de surveiller le gouvernement, dénonce la façon dont nous donnons nos ressources naturelles à des compagnies minières étrangères, pour des clopinettes. Le gouvernement a établi récemment de nouvelles règles pour les mines, mais beaucoup d'experts ne les trouvent pas assez sévères.

Combien ça nous coûte ?

Pompage et utilisation de l'eau gratuite par l'industrie: 775 millions \$.

Mines creusées au Québec : selon le Vérificateur général, entre 2004 et 2008, 14 entreprises minières n'ont versé aucune redevance à l'État, alors qu'elles ont fait des profits de 4,2 milliards\$. Selon le Vérificateur, le Québec aurait dû recevoir 2 milliards\$. En plus, les contribuables ont payé pour nettoyer les sites laissés à l'abandon: 264 millions de dollars. Les mines créent de moins en moins d'emplois en région : le nombre d'emplois dans les mines a fondu de 17% depuis 1997. Le Vérificateur général dit que nous devons obtenir une juste compensation, en emplois et en impôts, pour nos ressources naturelles.

Solutions proposées par les «solidaires»

- Que le gouvernement applique des redevances sur l'eau utilisée par l'industrie.
- Que le gouvernement encadre davantage l'industrie des mines, en réclamant des redevances et en exigeant qu'elle nettoie les sites exploités.

Pour les solidaires, d'autres solutions sont également possibles:

- lutter contre la corruption dans la construction et quand des contrats sont attribués aux compagnies privées pour exécuter nos travaux publics (routes, hôpitaux, etc).
- Réclamer davantage d'argent du fédéral pour la santé et l'éducation (augmenter les transferts fédéraux). Seulement pour l'éducation après le secondaire, il manque 800 millions pour retrouver le niveau de financement qu'avait le Québec en 1994-1995.

En somme, pour les «solidaires», avant d'aller piger dans les poches des contribuables, il faut regarder toutes ces options.

Les femmes en ont-elles les moyens ?

De génération en génération, les femmes ont fait des pas de géantes dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits! En voici quelques jalons ⁴⁹.

- La génération silencieuse a vu le droit de vote accordé aux femmes du Québec en 1940, après 14 années de lutte au cours desquelles des féministes se sont rendues chaque année à Québec pour l'exiger!
- La génération du baby-boom a vu les femmes obtenir la pleine capacité juridique en 1964, un dossier piloté par la députée Marie-Claire Kirkland. Les femmes peuvent alors exercer une profession, gérer leurs propres biens, conclure des contrats... La loi abolit aussi le devoir d'obéissance de la femme à son mari.
- La génération X a vu s'instaurer l'égalité économique entre les époux en 1989, grâce à la loi sur le patrimoine familial. À la fin du mariage, tous les biens composant le patrimoine familial doivent être partagés également entre les époux.
- La génération Y a vu la Charte des droits et libertés de la personne reconnaître, dans son préambule, l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour la première fois, le mot «Femme» et l'expression «égalité entre les femmes et les hommes» se retrouvent dans la Charte!

C'est tout un parcours! Les femmes ont obtenu l'égalité des droits. Mais ont-elles obtenu l'égalité de fait? Rien n'est moins sûr....

☛ Les grandes perdantes ?

On a beau dire un peu partout que la lutte des femmes est terminée, que les femmes sont maintenant égales aux hommes à tous points de vue, les chiffres disent le contraire. Sur le plan de l'argent et du pouvoir politique, les femmes, de toutes les générations, ne sont pas à égalité, loin de là.

Et que se passe-t-il quand le gouvernement est en difficulté? Il cherche à couper ses dépenses. Il prend des décisions, sans en regarder l'impact sur les femmes. Fait-il une analyse différenciée selon le sexe (ADS) pour savoir comment une coupure de service ou l'augmentation d'un tarif appauvrit les femmes? C'est peu probable. Si on y regarde de plus près, on voit que les femmes sont souvent les premières cibles des coupures.

- Quand il y a des coupures dans le système public de santé, qui paye la note? Les femmes! Elles sont les premières utilisatrices des services en plus de venir en aide à leurs proches malades.
- Quand le Régime de rentes du Québec (RRQ) est en difficulté, où cherche-t-il à couper? Dans la rente au conjoint survivant (dont les femmes sont les premières à bénéficier). Pourtant, selon la RRQ, les femmes à la retraite gagnent en moyenne 10 000 \$ de moins par année que les hommes ⁵⁰.
- Quand le gouvernement veut réduire ses frais à l'aide sociale et aux prêts et bourses, que fait-il ? Dans son calcul

du montant d'aide à verser, il déduit la pension alimentaire destinée aux enfants. Pourtant, 90% des chefs de familles monoparentales sont des femmes et elles ont souvent peu de moyens⁵¹.

Aujourd'hui, le gouvernement demande à la population de faire d'autres sacrifices. Là-dessus, les femmes doivent faire attention et réclamer au gouverne-

les poches après avoir déduit les impôts et les cotisations)⁵³.

Il faut donc être très vigilantes comme femmes, comme citoyennes et comme membres Afeas et ne pas hésiter à faire des propositions et à exiger des comptes de nos gouvernements. Après tout, la mission de l'Afeas est d'améliorer les conditions de vie et de travail des femmes!

Des idées de propositions?

- Renforcer notre régime de retraite RRQ pour assurer une retraite décente à toutes les femmes.
 - Établir des règles sévères pour combattre l'évasion et l'évitement fiscal au Québec et au Canada.
 - S'assurer que notre système d'impôt soit juste et équitable pour tout le monde et que les grosses compagnies paient leur juste part d'impôt.
 - Obliger les mines et les industries à payer des redevances pour nos ressources naturelles.
 - Adopter une loi pour protéger le caractère public du réseau de la santé et des services sociaux.
 - Exiger un meilleur contrôle du prix des médicaments ou suggérer la création d'une agence nationale pour acheter les médicaments en gros (voir le thème du dernier guide " Rayon X de notre système de santé)
- sont autant de mesures qui pourraient améliorer le sort des femmes et de la société en général.

ment leur dû. Car ce n'est pas parce que les femmes travaillent qu'elles ont dans les poches autant de revenus que les hommes. Ce sont elles qui risquent le plus de s'appauvrir encore.

Juste pour se donner une idée, voyons la situation réelle des femmes.

☛ Le saviez-vous ?

- Une femme sur cinq au Québec gagne moins de 10\$ de l'heure. Et 60% des employés au salaire minimum sont des femmes⁵².
- 48,7 % des femmes touchant un revenu au Québec en 2007 gagnaient moins de 20 000\$ (le revenu disponible-ce qui reste dans

Comme le dit une experte: «En général, les femmes souffrent le plus d'une économie injuste. Les femmes relèvent toujours leurs manches et acceptent n'importe quel emploi parce qu'elles doivent absolument faire vivre leur famille⁵⁴».

En effet, les femmes travaillent, éduquent leurs enfants, aident leurs proches, en tentant par tous les moyens de joindre les deux bouts. Et elles gagnent moins que les hommes, de leur entrée sur le marché du travail jusqu'à leur retraite. Doivent-elles en plus faire les frais des coupures?

Conclusion - La Charte entre les générations

Que ce soit dans nos familles ou en société, la cohabitation entre les générations n'est pas toujours évidente. Chacune a son vécu et ses valeurs. La façon d'aborder la vie et de s'engager n'est pas la même. Avec tous les défis à relever, les tensions sont fortes ! Les générations X et Y critiquent l'héritage de leurs aînés: planète polluée, dette du gouvernement, problèmes de financement. Les jeunes croient que les problèmes du Québec sont la faute des baby-boomers. Les baby-boomers ju-gent, quant à eux, les jeunes égoïstes, individualistes, paresseux⁵⁵...

Mais il faut peut-être essayer de dépasser tout ça. Pour dire la vérité, avec tous les défis qui nous attendent, nous n'avons le choix. La retraite, la santé, la dette, les finances publiques ont tous un impact sur nos vies. Nous devons décider ensemble de la direction à prendre avec notre navire. Nous sommes «condamnés à bien nous entendre».

Il faut donc se parler, s'approprier. Avoir des échanges enrichissants et s'entendre sur la façon de vivre ensemble. Parce que l'intérêt commun doit primer. Pour ouvrir le dialogue, la Charte intergénérationnelle peut servir d'inspiration. Cette Charte n'a pas force de loi. Mais elle a été conçue et adoptée officiellement par une centaine de

«députés d'un jour», âgés entre 11 et 80 ans en provenance de toutes les régions du Québec. Ils s'étaient réunis à l'Assemblée nationale du Québec, en septembre 2008, à l'occasion du Parlement intergénérationnel. Cet événement exceptionnel s'est déroulé dans le cadre des fêtes du 400e de la Ville de Québec. Après discussions et échanges entre jeunes et aînés, cette Charte parle de ce qui les rassemble, des valeurs partagées et des engagements à favoriser dans notre société. On y parle, entre autres, d'éducation, de santé, de logement, d'environnement, d'emploi. Il y est écrit que «chaque action doit être accomplie dans une perspective de développement durable et de partage intergénérationnel».

Pour en savoir plus, consultez-la en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale au

<http://www.assnat.qc.ca/Fra/activites/PIG/Charte-finale.pdf>

D'autres informations sont aussi disponibles au

<http://www.assnat.qc.ca/Fra/activites/PIG/renseignements.html#>

Il faut, en effet, multiplier les occasions de se rencontrer, de se parler entre les générations. Comme l'a dit la chercheuse et militante anti-pauvreté Viviane Labrie: «Notre première richesse, c'est notre capacité de vivre et survivre ensemble⁵⁶».

Notes dans le texte :

1. Force Jeunesse, «Le B A-BA de l'équité intergénérationnelle au Québec», préface de Claude Béland, janvier 2010, p. ii.
2. Pour cette section : Journal de Montréal, «Quelle est votre génération? », site visité le 1er février 2010. SPB Contact, «Spécial cohabitation intergénérationnelle», été 2007, numéro 18, p. 7.
3. Pour cette section: Jacques Légaré et Pierre-Olivier Ménard, «Les générations se suivent...et ne se ressemblent pas. Les X et Y et les baby-boomers au Québec», Horizons, volume 9, numéro 3, février 2007.
4. Ibid. 3, p.10.
5. Ministère de la Famille et des Aînés, «Portrait statistique des familles au Québec. Faits saillants», 2005, p. 1.
6. Chiffres sur l'union de fait: blogue Conjointes de fait.com de Me Sylvie Schirm, visité le 1er février 2010.
7. Jacques Légaré et Pierre-Olivier Ménard, «Les générations X et Y, vraiment différentes des précédentes?», Département de démographie, Université de Montréal, 26 août 2008, p. 24.
8. En 2006. Pierre Lefebvre, «Natalité: constats, le défi à relever et par qui, mesures (coûts et financement)», Département des sciences économiques, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, 8 mars 2008, p. 7-9.
9. Institut de la statistique du Québec, Naisances, décès et mariages par mois et par trimestre, Québec, 2001-2009.
10. Ibid. 8, p. 11.
11. Le Conseil de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Niagara, «Qui sont vos travailleurs?», novembre 2007.
12. Pierre Vallée, «Qui sont-ils?», Le Devoir, spécial, samedi, 6 février 2010.
13. Ibid.1, p. 12.
14. Éric Grenier, «Le choc démographie. Le Québec vieillit. Tout va changer.», Magazine Jobboom, vol. 4, no.6, octobre 2003.
15. Conseil permanent de la Jeunesse, «Actes du colloque Vivre à l'ère précaire, Causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes», avril 2003, p. 7. Ministère du Travail, «L'évolution du travail atypique au Québec», 1998, p. 25.
16. Ibid. 14.
17. Éric Desrosiers, «Travail: le choc démographique. Peut-on se passer des baby-boomers?», site de Relève.ca visité le 3 février 2010.
18. Marie-Hélène Proulx, «La génération des beaux, bons, pas chers. Cassée!», Magazine Jobboom, vol. 7, no. 9, octobre 2006.
19. Ibid. 18.
20. Ibid. 18.
21. Ibid. 18.
22. Régie des rentes du Québec, «Évaluation du système québécois de sécurité financière à la retraite par rapport à celui d'autres pays industrialisés», octobre 2004, p.47. Consultation à l'Institut de la Statistique du Québec, 6 novembre 2008.
23. CUPE (Canadian Union of Public Employees), «Les fonds communs de placement : une arnaque de 25 milliards de dollars par année», 25 mai 2007. Robert Pouliot, «La plaie des frais», Ca magazine, novembre 2007.
24. Question retraite, «Les femmes et la retraite. Qu'en est-il pour les femmes d'aujourd'hui?», site visité le 8 février 2010. Gazette des femmes, «Vers une réelle équité salariale», septembre-octobre 2009, p. 33.
25. Statistique Canada, «Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite», Le Quotidien, mercredi, 5 novembre 2008.
26. Émission RDI en direct sur l'économie, lundi, le 14 septembre 2009.
27. Régie des rentes du Québec, «Les revenus de retraite au Québec: Déterminants de la situation actuelle et projection jusqu'en 2035» septembre 2008, p. 38-39.
28. Ibid. 27, p. 39.
29. Alain Noël, directeur, Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations économiques et sociales, Université de Montréal, Témoignage, dans «Pauvreté, logement, itinérance: les trois fronts de la lutte contre l'exclusion», Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, décembre 2009, p. 85.

30. CSQ, «Le choc démographique: réalité ou prétexte ? Examen de la littérature et des données», octobre 2004, p. 25.
31. Ibid. 30, p. 43.
32. Ibid. 31.
33. Ibid. 30.
34. Rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé, «En avoir pour notre argent», février 2008, p.110.
35. Ibid. 30, p. 20.
36. Mathieu Perreault, «Hausse des dépenses en médicaments», Cyberpresse, 16 avril 2009.
37. Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, «Le Québec face à ses défis», fascicule 1, 2009, p. 41.
38. Institut de recherche et d'informations socio-économiques, «D'où vient la «crise» des finances publiques?», mars 2008, p. 5.
39. Jean-Marc Salvat, «Les lucides misent sur la réduction des dépenses», Cyberpresse, 22 février 2010. TVA, reportage «Générosité mal ordonnée?», diffusé le 27 novembre 2009.
40. Ibid. 1, p. 4.
41. «Arrêtons de pelleter la dette dans la cour des plus jeunes générations», Journal de Montréal, lundi, 18 janvier 2010.
42. RDI Économie, émission du lundi, 15 février 2010.
43. Conseil permanent de la Jeunesse et Conseil des aînés, «Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette publique. Document de synthèse», 27-28 avril 2007, p.50.
44. RDI Économie, entrevue avec Bernard Élie, lundi, 22 février 2010.
45. Ibid. 43, p. 50 à 52.
46. RDI Économie, entrevue de Jacques Parizeau, diffusée le 20 novembre 2009.
47. Ibid. 44.
48. Sources pour toute cette section: Données de Statistiques Canada citées au Téléjournal de Radio-Canada, 15 octobre 2009. Radio-Canada, «L'évasion fiscale augmente», jeudi, 15 octobre 2009. Entretien avec Statistique Canada, le 7 décembre 2009. Denis Lessard et Tommy Chouinard, «Vers un déficit de 4,7 milliards au Québec», La Presse Affaires, 27 octobre 2009. Finances Québec, «Des finances publiques saines pour protéger nos valeurs» octobre 2009, p. 35. Gérald Filion, «Taxer les primes et bonis?», carnet sur le site de Radio-Canada, 11 décembre 2009. CSN, «Mémoire-consultations prébudgétaires 2010-2011», p.15. SISF, «Les finances publiques: entre la sacoche et la passoire», mémoire pour les consultations sur les planifications fiscales agressives, mars 2009. Marcel Boyer et Paul Daniel Muller, «Réduire les subventions aux entreprises du tiers en 4 ans», canal Argent, 10 janvier 2010. Louis Lafortune, «Françoise David dénonce le «pacte 50-50», Le Droit, 23 février 2010. «Une redevance sur l'eau?», LCN, 2 octobre 2009. PC, «Mines: Québec ne touchera pas un sou de redevance», Les Affaires, 29 septembre 2009. Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée Nationale pour l'année 2008-2009, tome II. Philippe Mercure, «Industrie minière: Québec montre les dents», La Presse Affaires, 3 décembre 2009. ONU, «Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement», 17 juin 2009, p. 17-21-22-78. Confédération internationale des syndicats libres, «Le beurre et l'argent du beurre: comment les multinationales échappent à la redistribution fiscale», juillet 2006, p. 53 à 56.
49. Conseil du statut de la femme, «La constante progression des femmes», 2008.
50. RRQ, Planifier sa retraite au féminin, site visité le 24 février 2010.
51. Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, 2009, p. 18.
52. Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, 2009, p. 8. Institut de la statistique du Québec, Nombre d'employés rémunérés au taux du salaire minimum par secteur d'activité et répartition selon le sexe, moyennes annuelles, Québec, 2008.
53. Institut de la statistique du Québec, Répartition des hommes et des femmes bénéficiaires d'un revenu, selon la tranche de revenu, Québec, 2007.
54. Alliance de la fonction publique du Canada, «Prendre conscience de l'écart qui se creuse : entrevue avec Armine Yalnizyan sur les moyens de rétablir une économie injuste», 1er février 2010.
55. Jean-Philippe Pineault, «L'échec des boomers», dossier Le choc des générations, Journal de Montréal, 22 janvier 2008.
56. Ibid. 43, p. 68.

Idée-éclair - Autres temps, autres moeurs

- 1) Vous pouvez imprimer la «Charte intergénérationnelle» et la faire connaître autour de vous. Pour consulter ce document, visitez le site de l'Assemblée Nationale au <http://www.assnat.qc.ca/Fra/activites/PIG/renseignements.html#>
- 2) Vérifiez si, dans votre localité, il existe un bottin des ressources (services et organismes du milieu) pour chaque génération. Sinon, pourquoi ne pas en faire un?

Activité - Suggestion et outils

Suggestion pour l'Activité femmes d'ici

Le thème portant sur les générations se prête bien à une Activité femmes d'ici de type " rencontre-échange". Une idée : faire cette rencontre durant un repas avec des mets et de la musique au goût de toutes les générations présentes.

Pour plus de renseignements sur les repères et le déroulement de cette Activité femmes d'ici, veuillez consulter la section permanente du guide d'animation 2008-2009, au cahier 1 intitulé " Caractéristiques, repères et techniques d'animation des Activités femmes d'ici ". Cette section permanente est également disponible au www.afeas.qc.ca (dans la section " Services aux membres, Outils internes "). Chaque Activité femmes d'ici y est présentée en détail. Les modèles proposés dans cette section serviront à guider la préparation et l'animation de l'activité.

Outils de communication à utiliser

Texte pour la publicité locale



Autres temps, autres moeurs

En ce moment, au Québec, quatre générations se côtoient: la génération silencieuse, la génération des baby-boomers, celle des X et celle des Y. Et c'est sans compter les plus jeunes, les moins de 20 ans, qui sont nés avec l'Internet et l'ordinateur! Chacune a son vécu, ses aspirations, ses valeurs. N'est-il pas temps, pour le bien commun de notre société, d'apprendre à mieux se connaître et à s'apprivoiser? Voilà ce que vous propose la prochaine activité organisée par l'Afeas de _____ (*Nom de l'Afeas locale*) animée par _____ (*Nom et fonction de la personne-ressource invitée ou de l'animatrice Afeas*). Cette activité aura lieu le _____ (*date, heure, lieu et coordonnées*). C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Bienvenue à toutes les générations!

Pour informations supplémentaires _____ (# de téléphone d'une responsable locale).

Présentation de l'Afeas

**(à utiliser au début de l'Activité femmes d'ici,
pour présenter l'Afeas au public participant à l'activité)**

Pour savoir comment présenter l'Afeas, référez-vous à la section permanente du guide d'animation 2008-2009, au cahier 4 intitulé «Présentation générale de l'Afeas». Cette section permanente est également disponible au www.afeas.qc.ca (dans la section «Services aux membres, Outils internes»).

Voici le texte de présentation du thème «Autres temps, autres moeurs».

Saviez-vous qu'il existe au Québec une Charte intergénérationnelle, qui décrit des valeurs communes sur lesquelles s'entendent toutes les générations? C'est ce que nous découvrirons ensemble aujourd'hui!

En effet, plus que jamais, il est temps de s'approprier et de se parler, peu importe notre âge et l'époque où nous sommes nés. Il est temps de tisser des liens, de bâtir des ponts entre les générations. De voir ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare. Pourquoi? Parce que présentement, quatre générations au Québec se côtoient et que la «vie commune» ne va pas toujours de soi. D'autant plus que les discussions vont bon train quant à notre avenir commun.

En ces temps de crise économique, où les finances du gouvernement sont serrées, de grandes questions sont effectivement débattues ici et là. Comment payer pour nos soins de santé? Notre éducation? Notre retraite? Nos garderies? Qui a droit à quoi? On sent parfois que les membres des générations se pointent du doigt... On se fait des reproches, on tente de tirer «la couverture de son bord». On ne veut pas payer pour les «anciens» ou on ne veut plus payer «pour les plus jeunes». Et pourtant, ne faudrait-il pas unir nos forces pour bâtir une société où il fait bon vivre ?

C'est dans ce contexte que l'apprentissage du « vivre ensemble» devient primordial. Non seulement dans nos familles mais aussi dans notre société. C'est ce que nous tenterons de faire ici aujourd'hui. À partir de nos échanges, l'Afeas pourra aussi entreprendre des démarches auprès de nos décideuses et décideurs, si nécessaire. Merci de vous joindre à nous et bonne Activité femmes d'ici!

